



CENTRALE
CANINE

Groupe Travail IG-FH

COMMISSION
D'UTILISATION
NATIONALE
DES CHIENS
DE BERGERS
ET DE GARDE

Sélectif IGP Labbeville

Date : 20 et 21 février 2021

Montant de l'engagement : 25€

Sélectif organisé par : Académie Cynophile de Labbeville

Courrier à adresser à : Jérôme Robert
59 route de Vallangoujard
95690 Labbeville

Coller l'étiquette d'identification du chien

**JOIGNEZ DEUX ETIQUETTES
SUR LEURS SUPPORTS**

Téléphone du propriétaire :

N° C.T. (si pas inscrit sur la licence)

Régionale :

Nom du conducteur (si différent du propriétaire) :

Adresse :

Téléphone : Mail :

Exceptionnellement, les concurrents en 2 et n'ayant pas pu passer en 3 pour raison d'annulation de concours pourront accéder encore cette saison 2020-2021 aux différents sélectifs IGP.

Le concurrent soussigné, dégage spécialement et entièrement la société organisatrice de toutes responsabilités du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à son chien ou occasionnés par lui.

Il s'engage à respecter les règlements en vigueur de la Société Centrale Canine.

Il est demandé pour tous les chiens venant d'un département infecté par la rage et ceux de 2° catégorie un certificat de vaccination antirabique précisant que celle-ci a été effectuée plus de 15 jours et moins d'un an depuis la deuxième injection s'il s'agissait d'une primo-vaccination ou depuis l'injection de rappel.

Le Président du club
Cachet, date et signature

Le Concurrent
Date et signature

Toute demande d'engagement non accompagnées de son règlement et de la photocopie du certificat antirabique (pour les races concernées) ne sera pas prise en considération.

La confirmation d'engagement sera envoyée par mail ou à défaut par courrier.

Le GT IGP-FH